A vos smart-phones, mille sabords! Signalez les zones de « non-droit » de la région parisienne

écrit par Republica Islamaya Francarabia | 2 juillet 2017 A vos smart-phones, mille sabords!

Une nouvelle application veut permettre à ses utilisateurs de signaler les « zones de non droit » de la région parisienne.

Au sein de quatre catégories, l'application permet de localiser les agressions, les vols, le harcèlement ou les incivilités qui sont signalées par les autres utilisateurs en temps réel.

Pour le moment, « No-Go Zone » n'affiche ses « signalements » que dans la région parisienne et a été téléchargée plus de 500 fois. Elle est disponible gratuitement mais possède une version premium à 0,99 centimes. Seule cette version est disponible sur l'App Store.

Une nouvelle application veut permettre à ses utilisateurs de signaler les « zones de non droit » de la région parisienne. On ne sait pas comment sont filtrées ces zones ni qui se cache derrière cette application.

Depuis le mardi 27 juin, <u>une application nommée « No-Go Zone »</u> est apparue sur le Google Store. Grâce à une carte de géolocalisation, l'appli veut permettre à ses utilisateurs de « signaler, repérer et éviter les lieux dangereux se trouvant autour de nous et partout ailleurs ».

VOIR AUSSI : <u>Gratte-ciels en bois, vélos « poids-lourds », QR codes Airbnb : les</u> start-up françaises qui vont nous changer la vi(ll)e

Au sein de quatre catégories, l'application permet de localiser les agressions, les vols, le harcèlement ou les incivilités qui sont signalées par les autres

utilisateurs en temps réel. Pour le moment, « No-Go Zone » n'affiche ses « signalements » que dans la région parisienne et a été téléchargée plus de 500 fois. Elle est disponible gratuitement mais possède une version premium à 0,99 centimes. Seule cette version est disponible sur l'App Store.

N'importe qui peut l'utiliser pour dénoncer ces actes en cliquant sur un petit bouton « Signaler », situé en bas de la carte de géolocalisation. Une petite fenêtre pop-up s'ouvre alors et indique que faire un faux signalement « est susceptible d'engager notre responsabilité pénale ». Une fois cette fenêtre fermée, notre signalement est enregistré et directement disponible pour les autres utilisateurs. Il n'y a donc, en apparence, aucun filtre permettant de contrôler les dires des utilisateurs.



CAPTURE D'ÉCRAN

Mais à qui appartient « No-Go Zone » ?

L'absence supposée de contrôle autour des signalements nous laisse plus que sceptique. D'autant plus qu'il nous a, pour le moment, été impossible d'identifier les créateurs de « No-Go Zone ». Sur le Google Store, on peut voir que l'application a été développée par Laty Corporation et que l'adresse de l'entreprise se situe à Nantes. Or, il est impossible de trouver une quelconque Laty Corporation à Nantes ou sur le territoire français. De la même manière, sur l'App Store, l'application appartiendrait à un certain « mous diop » — ou est-ce le nom d'une entreprise ? — , parfaitement introuvable.

Nous sommes donc face à un outil qui ne détaille pas sa manière de fonctionner, de modérer les contenus proposés sur son interface et dont l'identité des créateurs est parfaitement inconnue. Il n'en fallait pas plus pour que les sites d'extrême droite se déchaînent dessus. Fdesouche et Breizh Info ont été les premiers sites français à signaler son existence, tandis que les médias anglophones comme Breibart ou le Daily Mail s'en donnent à cœur joie. Rappellons que le terme de « no go zones » a été popularisé par la chaîne conservatrice américaine Fox News, qui avait qualifié ainsi, en 2015, certains endroits de la capitale française qu'elle considérait comme des « zones de non droit ». La chaîne s'était excusée pour le terme employé après une plainte de la mairie de Paris.

http://mashable.france24.com/medias-sociaux/20170630-application-no-go-zone-paris-go

ogle-store

L'occasion de noircir un peu plus la carte de Paris-région parisienne…